

Atelier D

PAUTHE Nicolas, ATER, doctorant, Université de Bordeaux, CERCCLE- GRECCAP

Titre

**Les paradoxes de la relation entre majorité et opposition  
Comparaison entre la France, le Royaume-Uni, et les P.E.C.O.**

Résumé

L'opposition à la majorité détentrice du pouvoir est fonctionnelle avant d'être institutionnelle. Si les études doctrinales sur le sujet se rendent rares, cela s'explique par les difficultés rencontrées pour arriver à une définition commune de l'opposition. Trois formes d'opposition peuvent néanmoins être relevées, induites de la logique partisane. Les paradoxes tiennent au fait que l'opposition, alors qu'elle a vocation à contrer l'action de la majorité en place, permet dans la pratique à la conforter. Cette étude aura pour socle l'exemple français, six ans après la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008, mais le recours au droit comparé devra permettre de dégager un axe de réflexion commun aux Etats démocratiques. Ainsi, certains exemples seront choisis parmi les P.E.C.O. parce que la prise en compte de l'opposition y est relativement récente et demande encore à être améliorée. D'autres, comme le Royaume-Uni, permettront de prendre appui sur un exemple plus abouti, illustrant l'idée selon laquelle l'opposition constitue bien un facteur essentiel de la démocratie partisane.

Le Pouvoir, incarné par la majorité, se trouve légitimé par l'opposition inter-partisane. Cette dernière est duale, car si elle peut consister en une opposition portant sur la politique menée par la majorité en place, et s'exerce alors dans le processus législatif (quelle influence de l'opposition sur la politique menée par la majorité ?), et, surtout, dans le cadre du contrôle de l'action gouvernementale (quelle place est faite à l'opposition dans les commissions d'enquête ? Peut-elle effectivement mettre en jeu les mécanismes de responsabilité politique ?) (*opposition politique*), elle peut tout aussi bien avoir pour cible le système institutionnel et politique (opposition systémique). Dans les deux cas, et de manière paradoxale, l'action de l'opposition permet de renforcer la légitimité du Pouvoir, puisqu'elle traduit une intention d'accepter les règles de la dévolution et de l'exercice du pouvoir (participation des partis antisystème aux élections, etc.). La force d'opposition s'entend ici comme celle qu'exercent les formations politiques en désaccord avec la majorité en place.

Ce même Pouvoir se trouve aussi revitalisé par l'opposition intra-partisane. Que la majorité soit constituée d'une seule ou de plusieurs formations politiques, il se trouve toujours en son sein des individualités ou des composantes pour faire entendre leurs différences. La manière dont le débat s'instaure, puis est tranché, au Parlement (comme au Gouvernement, les exemples ne manquent pas sous le mandat de F. Hollande), renforce l'action de la majorité. Elle est l'occasion de donner un souffle nouveau à la politique menée par la majorité. Celle-ci apparaît alors comme le résultat d'un débat interne effectif, ponctué d'une prise de décision véritable (lorsque le chef de la majorité tranche effectivement le débat interne). La force d'opposition s'entend alors comme les résistances internes à la formation politique mise en majorité au sein du Parlement, exprimées en son cœur même.

Le Pouvoir est, enfin, renforcé par l'opposition extra-partisane. Parce qu'il est à la fois encadré par le contrôle juridictionnel, infléchi par certains comportements des collectivités territoriales, ou encore affaibli par les influences extra-institutionnelles, le Pouvoir montre qu'il n'est pas illimité. Ce caractère délimité constitue sa force (d'une part, il agit dans un cadre déterminé,

caractéristique de l'Etat de droit, et, d'autre part, la résistance dont fait montre le Pouvoir peut contribuer à le renforcer) et sa faiblesse (il peut être influencé par des composantes qui ne bénéficient pas de la légitimité démocratique, comme les groupes de pression). La force d'opposition est ici plurielle. Elle s'entend comme l'ensemble des éléments non partisans agissant en opposition vis-à-vis de la politique menée par la majorité en place.